



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 36194

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur l'application de la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques. En effet, il semblerait que le décret prévu par l'article L. 253-8 du code de l'environnement n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

Un projet de décret d'application de l'article L. 253-8 du code rural portant sur la mise à disposition de l'autorité administrative des informations concernant les quantités de produits phytosanitaires mises sur le marché a été rédigé. Il est en cours de consultation entre les services des ministères concernés, et sera proposé pour une publication en 2010.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36194

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 2008, page 10092

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3337